

Argumentaire pour les projets destinés aux personnes réfugiées au sein des hautes écoles

Cet argumentaire¹ met en évidence les raisons pour lesquelles les projets de soutien destinés aux personnes réfugiées dans les hautes écoles sont nécessaires et efficaces. Il montre à la fois leur utilité pour les institutions académiques et leur contribution sociétale. Au sein des hautes écoles, ces projets contribuent à la mise en œuvre des stratégies en matière d'égalité des chances et de diversité et renforcent l'excellence dans la recherche et l'enseignement.

À l'externe, ils comblent une lacune dans le paysage de l'intégration, permettent aux personnes réfugiées hautement qualifiées d'accéder à l'enseignement tertiaire et favorisent leur participation sociale et professionnelle. Les hautes écoles contribuent ainsi de manière durable à l'intégration, à l'équité en matière de formation et à la stabilité économique.

Argumentaire interne aux hautes écoles

Pourquoi faut-il des projets de soutien pour les personnes réfugiées ?

1. Ancrage stratégique

- Les projets de soutien sont conformes aux **plans d'action pour l'égalité des chances** et aux **stratégies en matière de diversité** des établissements d'enseignement supérieur. Ils renforcent la mise en œuvre de ces stratégies, par exemple la stratégie Internationalisation@home, et favorisent la diversité culturelle et linguistique au sein des institutions.

2. Développement structurel des hautes écoles

- Les projets de soutien servent de **laboratoire pour l'apprentissage institutionnel** : développement de connaissances, de processus et de structures pour des hautes écoles plus inclusives.
- La mise en place de **centres de coordination, d'offres de passerelles et de centres de compétences pour les personnes réfugiées/migrantes** permet d'accroître à long terme la compétence institutionnelle en matière de diversité.

¹ Cet argumentaire se base sur une séance de brainstorming des projets des hautes écoles suisses pour les personnes réfugiées en novembre 2025. Les résultats ont été rédigés et développés par Perspectives – Études.

- Les projets de soutien permettent d'acquérir **une expertise technique** dans des domaines tels que l'exil, la migration et la reconnaissance des diplômes étrangers.

3. Promotion de l'égalité des chances

- L'égalité d'accès à la formation est un **principe constitutionnel** et une mission des établissements publics d'enseignement. Grâce à des projets de soutien destinés aux personnes réfugiées, les hautes écoles contribuent à **l'égalité dans la formation et à la mobilité sociale** en ouvrant également des chemins vers l'enseignement supérieur pour les groupes défavorisés.

4. Sensibilisation

- Les projets de soutien sensibilisent aux **inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur** et encouragent les processus de réflexion dans l'enseignement et l'administration. La diversité est alors considérée comme un facteur de qualité et non comme une tâche supplémentaire.
- La visibilité de cette thématique au sein de l'établissement d'enseignement supérieur conduit à un **engagement plus fort de la part des instances dirigeantes et des facultés**.

5. Positionnement et réputation

- De plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur en Suisse s'engagent dans le domaine de la migration forcée et de l'accès à l'enseignement supérieur, assumant ainsi de manière visible leur responsabilité sociale. Un tel engagement leur permet de **se profiler comme des institutions responsables et inclusives**, tant dans le paysage national et international des hautes écoles que dans l'opinion publique.
- Ce thème est de plus en plus considéré comme **faisant partie intégrante de la responsabilité institutionnelle** et de la **stratégie en matière de développement durable**.
- L'échange d'expériences, d'indicateurs et d'exemples narratifs (storytelling) contribue à **rendre l'impact visible** et à **le garantir à long terme**.
- Un **travail d'intégration visible** renforce également la crédibilité internationale dans le cadre de coopérations et de partenariats avec d'autres hautes écoles.

Quels bénéfices pour les hautes écoles ?

1. Contribution à l'excellence dans la recherche et l'enseignement

- Une **population étudiante plus diversifiée** apporte de nouvelles perspectives, expériences et questionnements à la science. Cette diversité favorise l'innovation, la capacité de réflexion et la qualité scientifique
- Les projets élargissent l'éventail méthodologique et thématique de l'enseignement et de la recherche.

2. Développement du personnel à long terme

- Les participant·e·s de ces programmes peuvent à terme devenir **chercheur·euse·s, enseignant·e·s ou collaborateur·trice·s**, renforçant ainsi la diversité du personnel et l'innovation institutionnelle.

3. Durabilité économique

- Chaque étudiant·e supplémentaire génère des **financements publics** (souvent plusieurs dizaines de milliers de francs par an).
- Les projets se « rentabilisent » grâce à **l'augmentation des effectifs** et aux **retombées indirectes** (fonds de tiers, réputation, partenariats).

4. Efficience institutionnelle

- **Service d'accompagnement et compétences spécialisées** : la mise en place de structures d'accompagnement, par exemple des points de contact, services d'accueil ou des centres de coordination permet de réduire les doublons et les problèmes de coordination. Cela facilite l'intégration et le suivi académique des étudiant·e·s ayant un parcours de migration forcée.

5. Visibilité et sentiment d'appartenance

- Un engagement visible de la part de la haute école peut renforcer l'identité commune et favoriser un sentiment d'appartenance. Les collaborateur·trice·s et les étudiant·e·s ont ainsi la possibilité de s'identifier à une institution qui assume clairement sa responsabilité sociale.

Argumentaire externe aux hautes écoles

Pourquoi ces projets sont-ils nécessaires ?

1. Combler une lacune dans les dispositifs d'intégration

- Les mesures actuelles ciblent principalement la formation de base, l'intégration professionnelle et les formations du secondaire II. Très peu de dispositifs existent pour les personnes réfugiées ayant un cursus académique, malgré leur potentiel élevé.
- Les projets des hautes écoles permettent d'activer ce potentiel et d'ouvrir **l'accès aux études tertiaires**.

- Ils s'inscrivent dans les **programmes d'intégration cantonaux (p. ex. PIC 3)** et répondent aux objectifs politiques d'intégration durable.

2. Préparation linguistique et académique

- Ces programmes permettent souvent d'atteindre pour la première fois le niveau linguistique requis par les hautes études (B2+).
- Ils combinent **apprentissage linguistique, orientation disciplinaire et compréhension du système académique** suisse – une approche intégrée qui n'existe pas dans d'autres mesures.

3. Intégration sociale

- Les projets des hautes écoles permettent des **rencontres d'égal à égal** entre les personnes réfugiées, les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. Cette visibilité dans un contexte académique contribue à réduire la stigmatisation, à favoriser le sentiment d'appartenance et à permettre la construction d'une identité d'étudiant·e plutôt que de personne réfugiée.
- Le développement de réseaux sociaux et académiques **facilite la participation sociale** et la création de liens.

4. Stabilité psychosociale

- Participer à un projet de formation **apporte structure, sens et continuité** après les expériences d'exil. Cela renforce la confiance en soi et la capacité d'agir.
- L'éducation agit ici comme **un facteur stabilisateur**, au-delà de ses effets économiques. La participation à ces projets a un impact positif démontré sur la santé.

Quelle contribution à l'intégration sociale et professionnelle ?

1. Intégration professionnelle et économique

- La préparation linguistique et disciplinaire augmente les chances de réussite dans un cursus régulier.
- Un diplôme d'une haute école suisse **améliore nettement les perspectives d'emploi qualifié, favorise l'autonomie financière** et réduit les coûts d'aide sociale.

2. Contribution à la couverture des besoins en main-d'œuvre qualifiée

- Les personnes réfugiées ayant un parcours académique sont des **spécialistes** potentiels dans des domaines où il existe des pénuries (par exemple la médecine, la technologie, la pédagogie). Les projets de soutien aux personnes réfugiées peuvent ainsi contribuer à **lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée**.

3. Durabilité économique

- La **formation est plus rentable que l'aide sociale** à long terme, y compris d'un point de vue macroéconomique.
- Les diplômé·e·s d'une haute école sont sous-représenté·e·s dans l'aide sociale ; l'entrée réussie sur le marché du travail augmente les chances d'une **sortie durable**.

4. Valeur ajoutée au niveau sociétal

- Les projets des hautes écoles contribuent à une **société inclusive et fondée sur le savoir**. Ils favorisent la **cohésion sociale**, renforcent les valeurs démocratiques et l'acceptation de la diversité. Ils montrent que l'intégration n'est pas seulement un soutien, mais aussi un **gain mutuel**.
- Les diplômé·e·s ayant suivi avec succès des projets de soutien peuvent devenir **des modèles au sein de leurs communautés** et démontrer que la motivation et l'engagement personnel permettent d'obtenir des progrès durables, lorsque les conditions institutionnelles le permettent.

CONTACT ET INFORMATIONS

Demandes générales : perspektiven-studium@vss-unes.ch

Site web : <https://www.perspektiven-studium.ch/fr/>